

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme BOUBARNE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. BOUNINE), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : Mme LEMBEZAT

24 – 53 -COMPTE FINANCIER 2023 – EAU POTABLE

Rapport présenté par Monsieur CARRERE, conseiller municipal :

Conformément à l'article R2221-92 du CGCT, le comptable, à la fin de chaque exercice, doit établir le compte financier de la régie de l'eau et de l'assainissement. Ce document, accompagné d'éléments détaillés sur l'activité de la régie est soumis pour avis au Conseil d'exploitation de la régie des eaux et arrêté par le Conseil municipal.

Le compte financier est une synthèse tenant lieu à la fois de compte administratif et de compte de gestion.

Après présentation de ces documents en séance, les résultats d'exécution comptable de l'exercice, tant en fonctionnement, qu'en investissement, ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes des deux sections se résument comme suit :

Compte financier de l'eau :

	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023 – titre 1068	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	56 519,13	97 698,18	- 566 568,79	- 510 049,66
Fonctionnement	1 399 980,51		47 968,08	1 447 948,59
Total	1 456 499,64	97 698,18	- 518 600,71	937 898,93

Reste à réaliser en Dépenses	123 879,65
Reste à réaliser en Recettes	-

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 20 mars 2024, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour – 6 abstentions (M. CONEJERO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. MELIANDE, BERGES, LABENNE), approuve le compte financier 2023 du service de l'eau potable, annexé à la présente.



**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 2 avril 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le